



Ville de SAINT-GERMAIN-DU-PUY
CHER

En exercice : 29

Présents : 23

Absents représentés : 5

Absent non représenté : 1

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 28

Date de convocation : 5 décembre 2023

Date d'affichage de la convocation : 5 décembre 2023

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2023

Délibération n° DEL.2023-12-145

Clôture du lotissement Les Terres de Chailloux

Le 12 décembre 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Christine BAUDOUIN, Maire

Présents : AILLOT Sonia. BAUDOUIN Marie-Christine. BIESSE Thierry. BROUSSE Franck. CLOSTRE Jacques. CORBION Rémy. DACQUIN Sébastien. DESROCHES Gilles. DUPLAIX Nathalie. DUR-TOMAS Chantal. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. FOSSET Jean-François. GAUTRON Marina. GIRARD LEBRUN Sandra. GUINET Nadège. LE PAVOUX Éric. LECLERC Stéphanie. LEUILLER Patricia. MERCIER Martine. MIGNON Brigitte. MONDON Josiane. PRUDENT Adrien. PRUDENT Didier.

Absents ayant donné un pouvoir : CATON Samuel à LECLERC Stéphanie. GROSJEAN Yoann à PRUDENT Didier. JORO Vincent à LE PAVOUX Éric. LEGER Pauline à FLEURIER-LEFORT Gaëlle. MANIVERT Sonia à MONDON Josiane.

Absent non représenté : MEGHERBI Djamel.

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : PRUDENT Didier.

Rapporteur : Didier PRUDENT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le traité de concession passé avec la SEM TERRITORIA en date du 7 juin 2006,

Vu la délibération n° DEL.2020-06-49 en date du 18 juin 2020 approuvant le compte-rendu annuel au concédant 2019 de la concession relative au lotissement « Les Terres de Chailloux »,

Vu le bilan de clôture produit par la SEM TERRITORIA concernant cette opération,

Vu l'avis favorable de la commission générale réunie le 28 novembre 2023,

Considérant que le programme des aménagements a été réalisé et les missions de l'aménageur sont terminées,

Considérant qu'à ce jour, toutes les opérations comptables de clôture ont été réalisées par la SEM TERRITORIA,

Considérant que cette opération se solde par un excédent de 1 485.60 Euros,

Le rapport de Didier PRUDENT au Conseil Municipal entendu,

Après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le bilan de liquidation du lotissement « Les Terres de Chailloux » établi par la SEM TERRITORIA,
- **DONNE** quitus de sa mission à la SEM TERRITORIA,
- **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire

Didier PRUDENT



La Maire

Marie-Christine BAUDOIN



Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication en date du 13 décembre 2023 par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Ville :
<https://www.saintgermaindupuy.fr>

SOCIETE : TERRITORIA

Opérations n° 1119

LOTISSEMENT LES TERRES DE CHAILLOUX A SAINT-GERMAIN DU PUY
 BILAN DEFINITIF au 27/06/2023

Solde d'exploitation

Produits	
Cessions	3 741 935,72 €
Produits divers	231 488,08 €
Produits financiers	700,00 €
Total Produits	3 974 123,80 €
Charges	
Etudes et honoraires	390 296,03 €
Acquisitions	147 500,00 €
Travaux	3 853 165,09 €
Frais divers	94 711,76 €
Frais financiers	119 894,80 €
Rémunération	371 783,64 €
Total charges	4 977 351,32 €
Solde d'exploitation (produits - charges)	-1 003 227,52 €

Solde de financement

Ressources	
Subventions	323 000,00 €
Participations	681 779,66 €
Total ressources	1 004 779,66 €
Emplois	
Total emplois	-00 €
Solde de financement (ressources - emplois)	1 004 779,66 €

Règlement définitif de l'opération (solde à reverser à la ville de Saint-Germain du Puy)

Solde d'exploitation (produits - charges)	-1 003 227,52 €
Solde de financement (ressources - emplois)	1 004 779,66 €
TOTAL soldes exploitation + financement	1 552,14 €
TVA sur recettes	801 772,27 €
TVA sur dépenses	-788 694,81 €
TVA payée	-13 143,70 €
TVA vis-à-vis trésorerie	-0,30 €
SOLDE TVA (recettes - dépenses)	-66,54 €
SOLDE DEFINITIF AU 27/06/2023	1 485,60 €

Le Directeur Général, Territoria
 Jean-Denis Lachod
 Société d'économie mixte du Cher
 6 rue Maurice Roussin 20017
 18021 BOURGES Cedex
 Tél. 02 48 50 96 40 - Fax 02 48 50 43 22